

Discipline : Sport

COMPOSANTE D'AFFECTION :
DAPS Département des activités physiques et sportives

I – CONDITIONS A REMPLIR

- - Être **fonctionnaire titulaire au 1er septembre 2018**
- - Relever du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et
- - Appartenir aux corps des professeurs agrégés, certifiés, de lycée professionnel (PLP) ou d'éducation physique et sportive (PEPS)
- - Être en activité ou en position de disponibilité, de détachement ou congés divers au moment du dépôt de leur candidature.

Ces emplois sont également ouverts aux fonctionnaires de catégories A (non enseignants) quel que soit leur ministère d'appartenance, aux personnels enseignants **appartenant à d'autres ministères** que celui de l'éducation nationale et aux professeurs des écoles, **sous réserve de l'obtention d'un détachement** dans l'un des corps des personnels enseignants d'éducation et d'orientation du second degré du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Pour plus d'information consultez le site : <http://www.education.gouv.fr>

II – MISSIONS

Le service d'enseignement est fixé à 384 heures annuelles.

III – POSTE A POURVOIR – PROFIL

Enseignement : Activités physiques et sportives

Avec les spécificités suivantes requises :

Natation.

Sports co: football, handball.

Polyvalence sport de plein air

Missions et responsabilités :

Association sportive

Conception et réalisation de projets

Communication

Pour toute question merci de vous adresser à :

Adresse courriel : drh-enseignants@u-bordeaux-montaigne.fr